



Déviation P113

Rappel :

Déviation de la ligne P113 en raison de la fermeture de la M913, à compter du vendredi (prise de service) jusqu'au dimanche (fin de service).

La desserte du collège Paul Verlaine est assurée via l'arrêt Beausoleil.



PLAN DE CIRCULATION

Du jeudi 10 septembre 2026 à 22 h 00 au dimanche 13 septembre 2026 à 22 h 00 :

La voie de droite de la RM 913 - rue du Moulin, dans le sens Metz vers Pouilly, sera neutralisée.

Les véhicules en provenance de Metz et désirant se rendre à l'évènement seront invités à emprunter :

- La RM 155B – Rue du Faubourg en direction de Peltre,
- La RN 431 en direction de Marly,
- La bretelle de sortie de la RN 431, en direction de Marly,
- La RM 913 – Rue de Pouilly, en direction de METZ-MAGNY.

Un barrage filtrant sera mis en place et géré par des bénévoles de la manifestation, à l'intersection rue des Roseaux / rue de Pouilly, dans le sens Metz vers Pouilly, permettant l'accès aux véhicules d'urgences et de secours.

La circulation des véhicules sera interdite dans les 2 sens de circulation, sur une portion de la RM 913 – Du PR 4+760 au PR 5+180 – entre l'intersection rue des Roseaux / rue de Pouilly et l'accès aux parkings provisoires P1 et P2, avec la mise en place d'une déviation.

Les véhicules en provenance de Metz et désirant se rendre à l'évènement seront invités à emprunter :

- La rue des Roseaux, la rue du Bourdon, la rue Beausoleil et la rue du Petit Clou,
- La RM 913 - rue de Pouilly en direction de Metz,
- La RM 155B – Rue du Faubourg, en direction de Peltre,
- La RN 431 en direction de Marly,
- La bretelle de sortie de la RN 431, en direction de Marly,
- La RM 913 – Rue de Pouilly, en direction de METZ-MAGNY.

La RM 913 sera mise en sens unique, et la vitesse sera limitée à 30 km / h, entre le carrefour giratoire de la RN 431 et les accès aux parkings provisoires P1 et P2, permettant ainsi la traversée des usagers, avec la mise en place d'un passage piétons provisoire et éclairé.

La RM 113A sera interdite à la circulation dans le sens Pouilly vers Marly – Du PR 0 au PR 0+600, pour permettre la sortie du Parking P2.

La RM 113A sera interdite à la circulation dans les 2 sens, du PR 0+600 au PR 1+530 – Carrefour giratoire avec la rue Saint-Vincent de Paul.

Les véhicules en provenance de Pouilly, et désirant se diriger vers Marly, seront invités à emprunter :

- La RN 431 en direction de l'Autoroute A31,
- La bretelle de sortie de la RN 431, en direction de Montigny-lès-Metz,
- La RM 5 en direction de Montigny-lès-Metz et Marly.

Les véhicules en provenance de Marly, et désirant se diriger vers Pouilly, seront invités à emprunter :

- La RM 113A en direction de Marly,
- La RM 5C - Rue de Metz, en direction de l'autoroute A 31,
- La rue de la Belle Fontaine, en direction de la Zone d'activité,
- La rue de l'Etang,
- L'avenue des Roseaux,
- La RM 5, rue de l'Aérogare, en direction de l'autoroute A 31,
- Pour reprendre la RN 431 en direction de l'autoroute A31 et Metz-Technopole.

Les entrées aux parkings P1, P2 et « Exposants » se feront exclusivement par la RM 913 – Rue de Pouilly.